

DRANCY (1940-1944)
DU FRONT-STALAG 111 AU CAMP
D'INTERNEMENT DE JUIFS

En 1939, un ensemble H.L.M. était en cours de construction à DRANCY (Seine). Edifié en forme de U, il présentait en son centre une vaste cour de 200 m de long sur 40 m de large.

Dès le 22 juillet 1940, les Allemands l'utiliseront comme FRONT-STALAG destiné au rassemblement provisoire de prisonniers de guerre. Le FRONT-STALAG ainsi créé dans la IIe Région Militaire allemande sera placé sous la dépendance des autorités militaires de la région parisienne.

Il regroupera, notamment, des prisonniers de guerre alsaciens, comme en témoigne la lettre en date du 20 août 1940, ici présentée (Fig. 1), expédiée à destination de la Mairie de METZ par un certain Willy ZAKOWSKI qui précise bien qu'il est retenu dans un camp de prisonniers de guerre alsaciens (*Elsässischer Kriegsgefangenenlager*) à DRANCY, près de PARIS.

La lettre comporte un cachet rectangulaire noir de contrôle :

Geprüft
2
Stl. D

ainsi qu'un cachet rectangulaire violet de franchise postale :

Kriegsgefangenenpost (Poste des Prisonniers de Guerre)
Gebührenfrei En franchise)



Fig. 1 - Lettre du FRONT-STALAG 111, à DRANCY, le 20 août 1940
à destination de la Mairie de METZ

Ces prisonniers ne feront qu'un court séjour à DRANCY avant leur transfert en Allemagne ou leur libération.

En effet, dès l'automne 1940, 60000 prisonniers Alsaciens et Mosellans

seront libérés, étant désormais considérés comme citoyens allemands du fait de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle au Reich.

Sans doute d'autres retours interviendront-ils au cours des années suivantes ? Tel pourrait être le cas d'un certain Henry LEDERMANN qui se trouvait encore au STALAG V C à OFFENBURG le 12 avril 1943, comme le révèle une carte adressée par ses soins à STRASSBURG ! (Fig. 2)

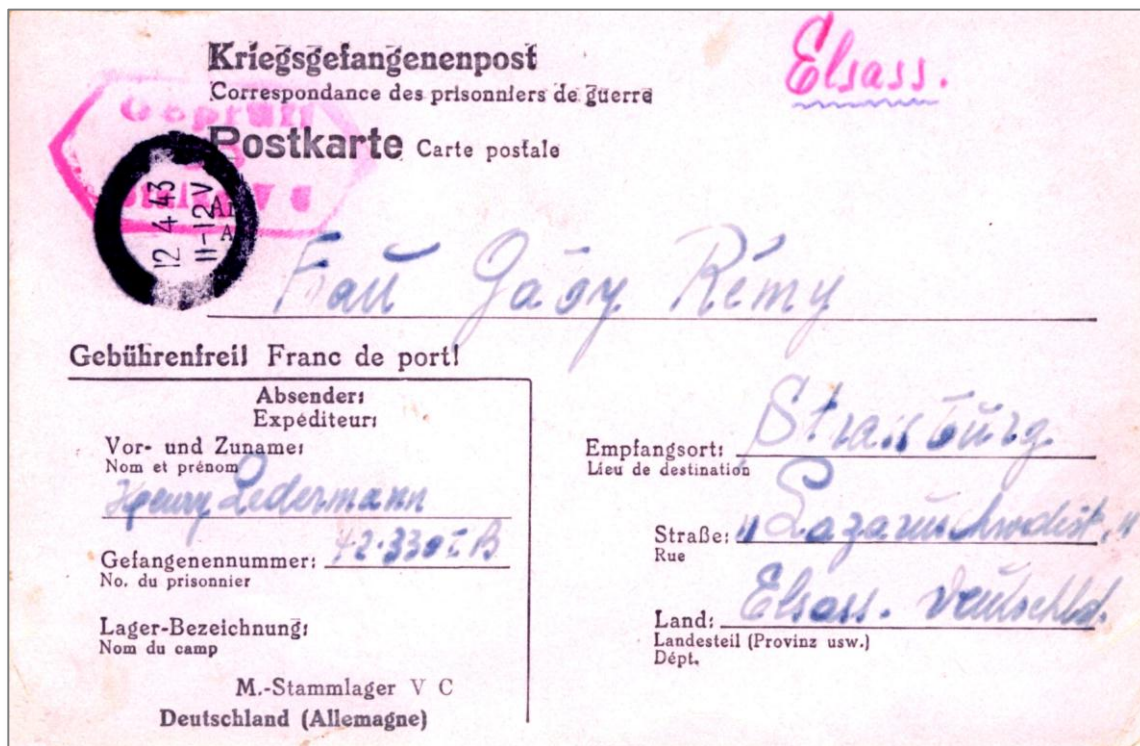


Fig. 2 — Carte du STALAG V C à OFFENBURG, le 12 avril 1943 à destination de STRASSBURG

Fin 1940, des civils yougoslaves et grecs séjourneront à DRANCY avant de laisser la place à des britanniques.

En effet, en application d'une ordonnance allemande du 22 septembre 1940, suivie d'un décret du 16 novembre, l'arrestation et l'internement à DRANCY de tous les civils britanniques de la zone occupée seront effectifs.

Dans le courant de décembre 1940, environ 500 civils britanniques y seront internés, suivis de 400 autres en août 1941.

C'est à cette époque que le camp prendra aussi l'appellation d'ILAG DRANCY (camp d'internement), sans pour autant que soit précisée sa connexité avec le FRONT-STALAG 111.

Sous la dénomination de DULAG 111 (camp de transit), le FRONT-STALAG 111 sera transféré le 13 août 1941 dans le Gouvernement Général de Pologne, mais l'activité du Camp de DRANCY perdurera une semaine encore sous le nom d'ILAG DRANCY.

Le 22 août 1941, 893 internés britanniques seront alors transférés à la Grande Caserne de ST-DENIS. (Voir sur ce sujet "LA LETTRE" HS n°2 de novembre 2003).

Le courrier de DRANCY émanant d'internés britanniques est fort rare. J'ai pu, néanmoins, trouver une lettre rejetée par le service de contrôle du FRONT-STALAG 111 pour non-conformité avec la réglementation et, comme telle, non acheminée.

Elle est datée du 2 janvier 1941 (et non 1940 comme indiqué) et écrite

en rouge en lettres capitales. Le censeur y rappelle de façon très voyante que "toutes les lettres doivent être écrites au crayon". (Fig. 3)

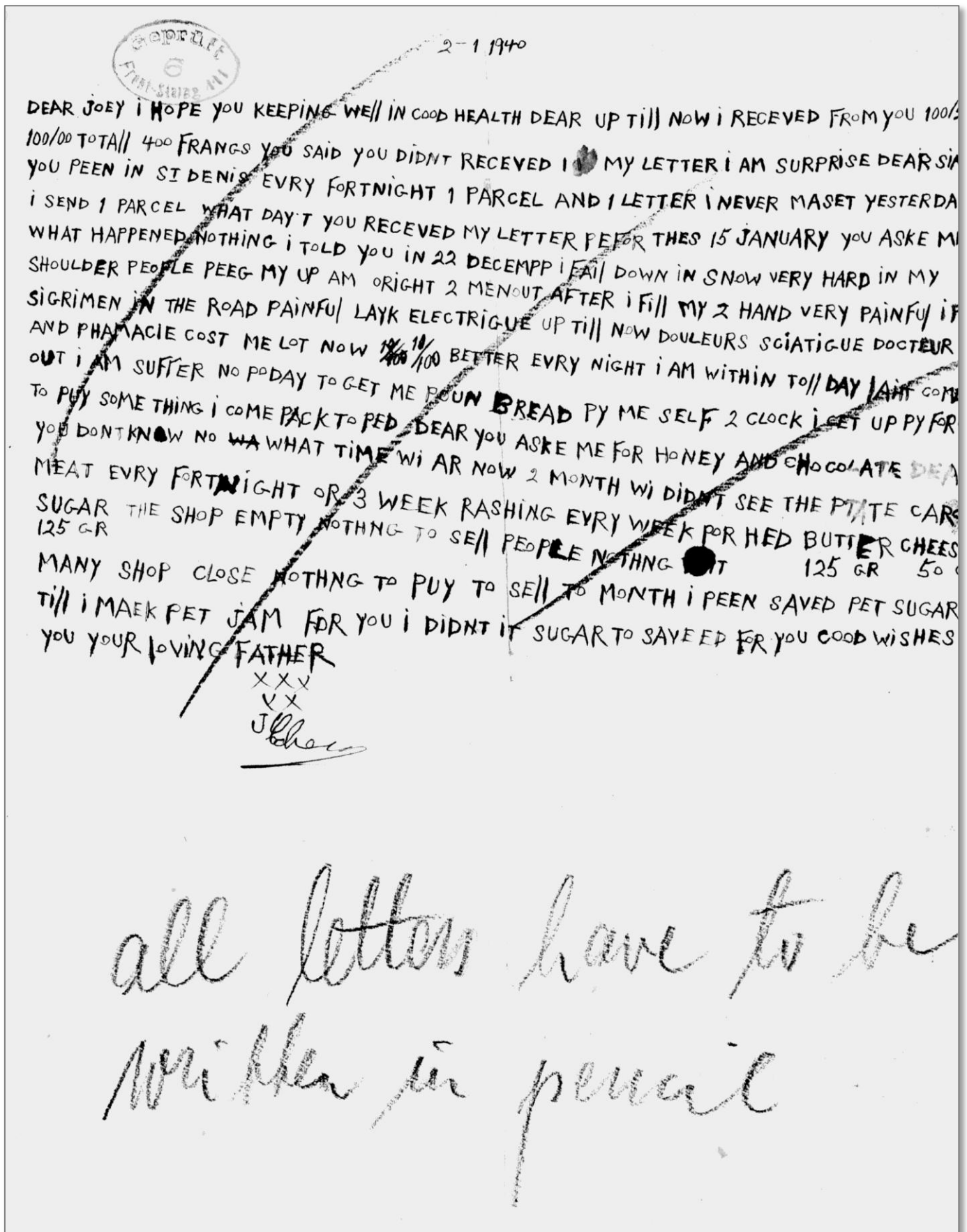


Fig. 3 - Lettre du FRONT-STALAG 111, à DRANCY, le 2 janvier 1941 (reproduction x0,9)

Dès le printemps 1941, les nazis avaient envisagé de créer à DRANCY un camp de rassemblement des Juifs de la zone occupée. Ce sera chose faite le 20 août 1941 lorsque le Service IV D de la Gestapo ouvrira le camp de transit de sinistre mémoire, placé sous administration française jusqu'en juillet 1943, et qui ne fermera ses portes que le 17 août 1944, soit quelques jours seulement avant la libération de PARIS.

Majoritairement immigrés, 70.000 Juifs passeront par DRANCY. 67.000 d'entre eux seront déportés vers les camps de la mort d'où 2.000 à peine reviendront. (Fig. 4)



Fig. 4 - Lettre du CAMP D'INTERNEMENT DE DRANCY du 6 juin 1942 pour PARIS

Michel ANNET, APRA

SOURCES PRINCIPALES :

DEUTSCHE KRIEGSGEFANGENEN- UND INTERNIERTENEINRICHTUNG
1939-1945 G.MATTIELO, W. VOGT, *Selbstverlag* 1986

DRANCY, UN CAMP DE CONCENTRATION TRES ORDINAIRE
M. RAJSFUS, *Ed. Manya* 1991